

---

## ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

### Organisation sanitaire et sociale

Déploiement de la phase 1.2 de la campagne vaccinale contre la Covid-19 dans le secteur social et médico-social (hors établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD)

– [Texte intégral](#)

Orientations de l'exercice 2020 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées – [Texte intégral](#), pp.65-72

### Prestation sanitaire et sociale

Financement d'actions menées par l'Institut national de jeunes sourds de Paris à destination des personnes en situation de handicap – [Texte intégral](#), pp. 273-274

### Enseignement

Organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) – [Texte intégral](#)

Modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales – [Texte intégral](#)

Question écrite Sénat de Monsieur Yves Détraigne : Situation des accompagnants des élèves en situation de handicap – [Texte intégral](#)

### Psychiatrie

Mise en œuvre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2020 – [Texte intégral](#), pp.5-6

### Travail, Emploi

Avis d'un recrutement de 57 travailleurs en situation de handicap par la voie contractuelle dans le corps des surveillants de l'administration pénitentiaire ouvert au titre de la session de l'année 2021 – [Texte intégral](#)

### FIPHFP

Composition d'un groupe de travail du comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – [Texte intégral](#), pp.26-27

Approbation du budget rectificatif n° 2 du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2020 – [Texte intégral](#), pp.245-257

Approbation du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2021 – [Texte intégral](#), pp.258-270

---

## ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

**Enfants à besoin particulier, processus inclusif et liens aux pairs. Revue de littérature** – Firah, Dayan Clémence (Coord.), Joselin Laurence (Coord.), Scelles Régine (Coord.) et al.

Cette revue de littérature s'inscrit dans le cadre du projet de recherche appliquée "Enfants à besoin particulier, Processus Inclusif et Liens aux pairs" (EPIL) mise en œuvre par l'Université Paris Nanterre, avec le financement de l'AG2R LA MONDIALE, la CNSA, la FIRAH, le GIS-IRESP, la CCAH, l'UPL et la collaboration des associations ANECAMSP, le CESAP, Fédération Trisomie 21 France. [Firah, 2021, 86p.](#) – [Texte intégral](#)

**Evaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence** – Haute autorité de santé

La publication de ce premier cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger fait suite à une demande de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), et du secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des solidarités et de la santé, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, et du plan interministériel de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants. Il vise à : -améliorer la qualité de l'évaluation des informations préoccupantes pour faciliter la prise de décision sur les suites à donner -harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire pour permettre une équité de traitement pour les enfants/adolescents et leurs familles. Il se décline en plusieurs documents : - Le préambule présente les enjeux liés à la thématique et définit les concepts utilisés. - Le livret 1 précise les conditions à mettre en place au niveau de la gouvernance globale afin d'optimiser le recueil et le traitement de l'information préoccupante à l'échelle d'un département (formalisation des rôles et formation des professionnels au sein du conseil départemental, identification et définition des articulations avec les partenaires sur un territoire, temps d'échanges entre partenaires, relations entre les conseils départementaux, etc.). - Le livret 2 définit le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes : comment doit se faire la première analyse de l'information préoccupante ? comment doit se réaliser l'évaluation ? qui fait quoi ? quels outils mettre en place, etc. - Le livret 3 est un guide d'accompagnement à l'évaluation destiné principalement aux professionnels chargés d'évaluer la situation d'un enfant/adolescent à la suite d'une information préoccupante. Il propose une base méthodologique d'intervention commune pour structurer la démarche d'évaluation, centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant/adolescent. [HAS, 2021](#) – [Texte intégral](#)

**Elargir les sources d'étude quantitative de la population handicapée : Que vaut l'indicateur "GAL" ? Utilisation de la question GALI pour repérer les personnes handicapées et établir des statistiques sur leurs conditions de vie** – Dauphin Laurence, Eideliman Jean-Sébastien

Depuis le début des années 2000, la DREES participe à la construction, la discussion et la diffusion d'un indicateur synthétique pour saisir le handicap dans le plus grand nombre possible d'enquêtes quantitatives, en France et plus largement en Europe : le "GALI" (Global Activity Limitation Indicator, indicateur global de restriction d'activité), qui prend la forme suivante en français : *Etes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? 1. Oui, fortement limité(e) 2. Oui, limité(e), mais pas fortement 3. Non, pas limité(e) du tout* Le GALI permet de poser une seule question incluant quatre éléments constitutifs du handicap : sa dimension chronique ("depuis plus de 6 mois"), ses causes médicales ("problème de santé") et le fait que l'on cherche à mesurer les conséquences sur les activités ("limité dans les activités") dans un contexte social donné ("que les gens font habituellement"). On considère comme étant handicapées, au sens où elles ont de fortes restrictions d'activité, les personnes répondant "oui, fortement" à cette question (désignée dans cette étude "GALI restreint"). La population ainsi identifiée est d'environ 4,9 millions de personnes de 16 ans ou plus (soit environ 9 % de cette population, d'après l'enquête SRCV). Les données du GALI tirées des enquêtes SRCV (statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages) et EEC (Enquête Emploi en continu), produites par l'Insee, sont précises et cohérentes pour la population âgée de 16 à 64 ans : 2,3 millions de personnes (soit 6 %) sont handicapées en utilisant cette définition du handicap. Elles sont un peu moins stables et cohérentes selon les sources pour les personnes de 65 ans et plus, qui sont entre 2 et 2,5 millions à être considérées comme handicapées selon cette définition, en fonction des différentes enquêtes. [Les Dossiers de la Drees, n° 74, 2021](#) – [Texte intégral](#)

### **Les parcours dans l'organisation des soins de psychiatrie – Cour des comptes**

Ce rapport intervient dans le contexte d'une réforme multiforme de l'organisation des soins en santé mentale et psychiatrie : la réforme des modes de financement des établissements et celle des autorisations s'inscrivent en effet dans le cadre plus large d'une feuille de route (présentée en juin 2018) assez ouverte, identifiant 37 actions. [...]. Le retour d'un cycle doit inciter à une forme de prudence : pourquoi les acquis supposés se sont-ils révélés fragiles ? Pourquoi le mouvement vers la désinstitutionnalisation a-t-il plafonné ? Comment s'explique le report progressif des moyens du secteur vers des troubles plus modérés et la difficulté croissante à "aller vers" les patients dont les troubles sont les plus sévères ? Comment le recours à diverses formes de passages par les urgences s'est-il développé, dissimulant ces phénomènes de hiatus croissant entre les besoins et l'offre de soins ? [...]. Ces évolutions impliquent de trouver un consensus suffisant (car elles demandent l'adhésion des personnels), sans compromettre l'affirmation d'un cadre cohérent, traduisant des choix assumés. Selon les informations communiquées à la Cour, en réponse à ses observations, la pandémie de Covid 19 se serait traduite, en France comme dans les pays comparables, par une mobilisation des différents services, destinée à éviter les hospitalisations et, quand c'était possible, à les raccourcir, en mettant en place des suivis à distance des patients à leur domicile et en lien avec leurs proches. Une publication internationale a déjà essayé de présenter les évolutions en cours, en particulier la place accrue faite aux soins à distance, à la "pair-aidance" et à la coordination avec les soins primaires. Comme le propose cette publication, il sera d'ailleurs utile d'évaluer au plan international ces évolutions prometteuses. La Cour n'a pu ni vérifier ni mesurer ces évolutions, qui paraissent confirmer en tout cas le désir de très nombreux acteurs de changer leurs méthodes ainsi que leur capacité à s'adapter. [Cour des Comptes, 2021, 189p.](#)  
– [Texte intégral](#)

### **Troubles visuo-spatiaux, leur impact sur les apprentissages. Comprendre pour mieux accompagner – Mazeau Michèle**

Les troubles "visuo-spatiaux", souvent méconnus, ont un impact important, mais plus ou moins masqué dans de nombreuses activités de la vie quotidienne et des apprentissages scolaires. Ces termes sont souvent employés par le monde médical, soit de façon isolée, soit le plus souvent dans le cadre du diagnostic d'une dyspraxie dite "visuo-spatiale". Ils désignent un trouble dys- qui touche spécifiquement l'analyse cérébrale des informations spatiales fournies par la vision. Cette atypie développementale affecte l'exploration visuelle de l'environnement, le repérage et le déplacement dans l'espace, la manipulation d'outils, d'objets et la réalisation de schémas, de constructions. [Editions Tom Pousse, Collection Les Tutos, 2021, 80p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

### **Les politiques publiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap en 2019 et 2020. Evénements marquants et données clés pour l'Île-de-France – Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France -PRITH Ile-de-France**

Ce document constitue une synthèse des principales actualités et faits marquants des politiques publiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap au cours des années 2019 et 2020, ainsi que les principales données clés en la matière pour l'Île-de-France. Il intègre notamment un récapitulatif des dispositions prises dans le cadre de la crise sanitaire de 2020. [PRITH Ile-de-France, 2021, 24 p.](#) – [Texte intégral](#)

### **La gestion de carrière des personnes en situation de handicap. Nouvelle frontière des politiques handicap en entreprise ? - Club Handicap & Compétences**

A partir des témoignages recueillis auprès de collaborateurs et des pratiques recensées en entreprise, ce guide formule 7 préconisations pour une meilleure gestion de la carrière des personnes en situation de handicap : - L'adaptation du processus mis en place pour l'intégration d'un nouveau collaborateur en situation de handicap aux situations de changement de poste ; - L'égal accès à la formation des collaborateurs en situation de handicap en faisant des éléments de mesure de la progression de carrière un enjeu de dialogue social ; - L'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap, de la demande de reconnaissance à la possibilité de coaching individuel ; - L'accompagnement des managers, de l'intégration à la reprise, de l'aménagement à la reconversion ; - Le développement de la participation des collaborateurs en situation de handicap et les "role models" ; - La sensibilisation des acteurs (RH, médecine du travail, assistance sociale) aux enjeux du handicap, au-delà du recrutement ; - L'accompagnement des reconversions professionnelles, même en externe. [Club Handicap & Compétences, 2021, 29p.](#) - [Texte intégral](#)

### **Projet Communautés 360. Contribution sur l'admission en établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap – Aragona Estelle, Baudot Pierre-Yves, Robelet Magalie**

La conception des Communautés 360 s'inscrit dans un processus large de réforme de l'État et de l'action publique du handicap. En introduisant la possibilité pour les personnes en situation de handicap et/ou leur entourage familial qui se trouvent en grande difficulté ou en crise d'interpeller directement les administrations via un numéro d'appel unique (le 0 800 360 360), les services concernés sont enjoins de produire des réponses immédiates et de s'organiser pour être en

mesure de concrétiser ces réponses. Le niveau de coordination nécessaire pour répondre à ces interpellations impose une circulation fluide de l'information, notamment celle relative aux équipements existants sur le territoire de rattachement de la personne ainsi qu'aux capacités des ESMS de mettre en œuvre de nouveaux accompagnements. La présente note de recherche interroge la mise en place des Communautés 360. Elle s'appuie sur l'étude ADMET commanditée et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. L'étude a consisté à comprendre finement les pratiques d'admission d'un échantillon d'ESMS d'un département. Les enjeux de l'admission ont été saisis par l'ensemble du système local d'acteurs, avec un focus sur les personnes dont la situation est qualifiée de complexe ou de critique du fait des difficultés d'accompagnement liées au manque de places en ESMS ou à l'absence d'équipements adéquats, aux spécificités de la situation de handicap et/ou à une situation d'urgence. La gestion des publics par des dispositifs spécifiques a mis en évidence des modalités de coordination dont il s'agit ici de rendre compte. À partir des résultats de l'étude, les auteurs mettent en évidence les ressources locales sur lesquelles le dispositif des Communautés 360 peut s'appuyer ainsi que des points de vigilance pour sa mise en œuvre. [CNSA, 2021, 21p. – Texte intégral](#)

### **Comment vivent les personnes handicapées. Les conditions de vie des personnes déclarant de fortes restrictions d'activité** – Baradji Eva, Dauphin Laurence, Eideliman Jean-Sébastien

Cette étude dresse un bilan descriptif du profil et des conditions de vie des personnes handicapées, âgées de 16 ans et plus. Dans cette étude, la notion de handicap est approchée par l'indicateur "GALI" ("Global Activity Limitation Indicator", ou indicateur de restriction globale d'activité), qui repère en tant que personnes handicapées les personnes qui se déclarent fortement limitées, depuis au moins 6 mois et pour un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement. Cet indicateur présente l'intérêt d'être disponible dans de nombreuses enquêtes statistiques, ce qui permet de disposer de résultats variés et récents sur les personnes handicapées. Deux enquêtes sont ici mobilisées : l'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) produite chaque année par l'Insee, et, ponctuellement, l'enquête santé européenne (EHIS-ESPS) de 2014 réalisée par l'Irdes en collaboration avec la DREES. Le champ de ces enquêtes est constitué par l'ensemble des ménages (unités de vie) dits "ordinaires" résidant en France métropolitaine – c'est-à-dire les ménages hors ceux qui résident en institution, dont la perte d'autonomie est en général plus sévère. Au 31 décembre 2018, environ 165 000 personnes étaient accueillies dans des structures pour enfants handicapés et 346 000 dans des structures pour adultes handicapés (Drees, enquête ES-Handicap 2018). En outre, on estime à environ 600 000 le nombre de seniors résidant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou assimilés en 2019 (Drees, modèle Livia). Selon l'enquête SRCV, en 2018, 4,9 millions de personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire se déclarent fortement limitées, en raison d'un problème de santé et depuis plus de six mois, dans les activités que les gens font habituellement. Ainsi, 9 % de la population (hors enfants de 15 ans ou moins) est considérée comme handicapée au sens de l'indicateur GALI. [Les Dossiers de la Drees, n° 75, 2021 – Texte intégral](#)

### **Guide pour les parents, conjoints et autres proches qui accompagnent une personne en situation de handicap pour l'élaboration de son projet de vie et plan personnalisé de compensation** – APF France handicap rédigé avec l'aide du Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap -GNP et du Groupe National des Proches

Destinés aux parents, conjoints et autres proches qui accompagnent une personne en situation de handicap, ce guide a pour but de les aider à formaliser les besoins de la personne accompagnée et les leurs en tant qu'aidant. Son objectif est de construire le "projet de vie" de la personne qui accompagne la demande de mise en place du Plan Personnalisé de Compensation auprès de la MDPH... [APF France handicap, 2021, 44p. – Texte intégral](#)

### **HandiDonnées 2021 : Panorama régional de données sur le handicap : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bourgarel Sophie**

Le CREAI PACA et Corse intègre parmi ses missions, un centre de ressources sur le handicap, qui a permis d'élaborer, depuis 2004, un tableau de bord régional rassemblant des données chiffrées sur le handicap en région PACA. Une partie de ces données sont produites régulièrement par différentes administrations et caisses d'assurance. D'autres sont issues de travaux réalisés par le CREAI. L'auteur propose des estimations fiables de population en situation de handicap, calculées à partir de taux de prévalence des déficiences issus de travaux scientifiques. Mais le handicap est avant tout une construction sociale, et fixer la limite entre personne handicapée et personne sans handicap est un exercice parfois arbitraire... [CREAI PACA et Corse, 2021, 52 p. – Texte intégral](#)

### **"Lulu va être opérée". Handicap, grande dépendance : des outils et des conseils pour réussir un parcours chirurgical complexe** – Réseau Lucioles

Cet ouvrage sur le parcours chirurgical des personnes en grande dépendance traite d'un sujet souvent soumis à l'imprévu et pour lequel il n'existe pas de consensus. Il est le retour d'expériences de terrain validées par des experts. Toutes les propositions réunies dans ce livre ne sont pas forcément envisageables dès maintenant en raison de contraintes matérielles ou budgétaires. Néanmoins, l'expérience prouve que des solutions existent, qui devraient inspirer les soignants, les professionnels des établissements médicaux-sociaux et les aidants pour améliorer la prise en charge des personnes en grande dépendances. [Réseau Lucioles, 2018, 132p. – Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

## **Guide méthodologique du recueil national des caractéristiques des personnes accompagnées par les SSIAD et les SPASAD – Agence technique de l'information sur l'hospitalisation –ATI**

En 2017, La Direction générale de la cohésion sociale -DGCS et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - CNSA, responsables conjoints de traitement, ont missionné l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation -ATI pour la réalisation d'une étude de mesure de coûts portant sur les services de soins infirmiers à domicile -SSIAD et le volet soins des services polyvalents d'aide et de soins à domicile -SPASAD. L'étude a donné lieu à un premier traitement autorisé par la CNIL le 11 mars 2019, auprès de 216 structures, qui a permis : - d'obtenir une première connaissance des coûts et de l'activité des structures SSIAD et SPASAD - de mesurer les coûts et l'activité constatée de ces structures dans une logique d'analyse des données de coûts et d'activité. En 2021, un second recueil de données, autorisé par la CNIL le 30 novembre 2020, va être lancé au premier semestre 2021 par l'ATI. Ce nouveau recueil de données individuelles relatives aux personnes accompagnées par SSIAD et les SPASAD devrait permettre de tester le modèle tarifaire en cours d'élaboration et d'en mesurer l'impact. Les informations recueillies doivent soutenir les analyses et la réflexion, ayant pour objectif le calibrage d'un nouveau modèle tarifaire de l'allocation de ressources des SSIAD et du volet soins des SPASAD, tenant compte des caractéristiques de leurs usagers et favorisant la prise en charge des usagers dépendants. L'étude débutera à partir de janvier 2021 avec une session de formation délivrée par l'ATI. Le recueil des données se fera à partir d'une première coupe sur le 1er trimestre 2021, puis d'une seconde coupe sur le 2ème trimestre 2021, selon le calendrier en annexe 1. [ATI, 2021, 39p.](#) – [Texte intégral](#)

## **Prestation de compensation du handicap : une majorité des paiements financent un aidant familial – Baradji Eva, Dauphin Laurence**

En décembre 2015, 183 000 personnes ont reçu une aide financière au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), d'après la base RI-PCH de la DREES. Ces bénéficiaires "payés" en décembre 2015 représentent près de 70 % des 271 000 personnes ayant un droit ouvert à la PCH en France à cette date. Si la PCH couvre plusieurs types de volet, la prestation est principalement attribuée pour financer de l'aide humaine : c'est le cas pour neuf bénéficiaires payés sur dix, soit 92 % des montants versés. Le recours à un aidant familial est majoritaire, en particulier pour les plus jeunes. Les bénéficiaires âgés de 50 ans ou plus ont, quant à eux, relativement plus souvent recours à un prestataire. En moyenne, 690 euros d'aide humaine par bénéficiaire ayant reçu un paiement à ce titre ont été versés pour le mois de décembre 2015. Si près de la moitié des dépenses de PCH sont consacrées aux personnes de 50 ans ou plus, les bénéficiaires les plus jeunes se distinguent par des montants perçus en moyenne plus élevés, aussi bien pour l'aide humaine que pour l'aménagement du véhicule et du logement et les aides techniques, ainsi que par un cumul plus fréquent des différentes formes d'aide. [Etudes et résultats, Drees, n° 1182, 2021](#) – [Texte intégral](#)

## **Davantage de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap dans les quartiers prioritaires de la ville – Baradji Eva**

Fin 2015, dans les 25 départements recensés dans la base RI-PCH de la DREES, un bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap (PCH) sur dix réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), une proportion plus élevée que dans l'ensemble de la population (7,6 %). Les QPV se caractérisent par une population de bénéficiaires plus jeunes que dans le reste du territoire. Ceux n'étant pas en couple y sont également surreprésentés. Les bénéficiaires ayant reçu un paiement au titre de la PCH et résidant dans un QPV ont plus souvent perçu un versement pour une aide humaine. Le recours à un ou à plusieurs aidants familiaux y est plus fréquent que sur le reste du territoire. Ils sont, à l'inverse, nettement moins nombreux à avoir reçu un paiement pour une aide à l'aménagement du logement et du véhicule. Les bénéficiaires ayant reçu un paiement au titre de la PCH et résidant dans un QPV ont en moyenne reçu un montant inférieur à celui perçu par les habitants des autres territoires. Ces écarts disparaissent, toutefois, lorsque l'on raisonne toutes choses égales par ailleurs, excepté pour l'aide à l'aménagement du logement et du véhicule. [Etudes et résultats, Drees, n° 1183, 2021](#) – [Texte intégral](#)

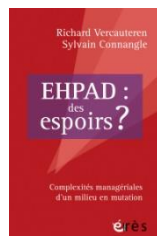
## **Covid-19. Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médicosocial – Haute autorité de santé**

Le confinement, l'isolement et la distanciation sont des mesures sanitaires indispensables pour limiter la propagation de l'épidémie de la Covid-19. Pour autant, ils rendent les situations de fin de vie particulièrement complexes à vivre que ce soit à domicile, en établissement ou dans tout autre lieu de vie. Ces situations sont difficiles pour la personne en fin de vie, ses proches, les autres résidents lorsqu'il s'agit d'un hébergement collectif, mais également pour l'ensemble des professionnels. Les circonstances de l'épidémie amplifient la brutalité et l'intensité de l'annonce de la fin de vie et de la mort elle-même. Le respect des consignes sanitaires évolutives demande aux professionnels sur le terrain de la réactivité et une capacité d'adaptation pour répondre à chaque situation avec humanité, avec les moyens dont ils disposent. Quelles que soient les circonstances, tout doit être mis en œuvre pour accompagner les personnes et leurs proches,



dans le respect des volontés liées à la fin de vie, en respectant les dernières consignes sanitaires et en s'appuyant notamment sur tous les savoir-faire et protocoles mis en place au sein de chaque structure. Ce document a pour but de guider l'action et le questionnement des professionnels pour permettre le respect maximal des volontés liées à la fin de vie et un accompagnement le plus humain possible de la personne et des proches. [HAS, 2021, 20p.](#) – [Texte intégral](#)

## LU POUR VOUS



**EHPAD : des espoirs ? Complexités managériales d'un milieu en mutation** – Vercauteren Richard, Connangle Sylvain

La crise sanitaire a porté l'attention de la société sur la vulnérabilité des personnes âgées hébergées en EHPAD et sur les conditions de travail des professionnels qui en prennent soin. Alors que le management de ces établissements a, jusqu'à présent, privilégié les approches médico-économico-budgétaires, la pandémie a surtout révélé la nécessité d'une approche humaine à deux niveaux : celui des personnes âgées et celui des personnels. La personne âgée nécessite une attention singulière à son mode et son univers de vie. Au-delà des seules compensations financières, aussi impératives soient-elles, les professionnels ont besoin d'une reconnaissance et d'une valorisation de leurs métiers dont la complexité impose des partages pluridisciplinaires et le renouvellement des pratiques. Pourra-t-on passer d'une attente sociétale de prise en charge financière de la dépendance à une reconnaissance de la vieillesse à travers des accompagnements humains qui transcendent les clichés et images traditionnelles ? Les auteurs y apportent leur concours en développant des outils adaptés au management d'un nouveau modèle d'EHPAD conçu comme un authentique "lieu pour vivre" où le personnel est reconnu comme le pivot de l'action. Leur analyse de situations concrètes montre qu'un espoir d'amélioration y est à l'œuvre. [Editions Erès, Collection l'âge et la vie – prendre soin des personnes âgées et des autres, 2021, 240p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

## AGENDA NATIONAL

### Communiqués de presse

#### **Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 février 2021**

Coronavirus (Covid-19). "Accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées" – [Voir le communiqué](#)

#### **CNSA, 17 février 2021**

"Une boîte à outils pour accompagner la mise en place des dispositifs d'appui à la coordination (DAC)" – [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 16 février 2021**

"Le 0 800 360 360 : un numéro d'appui dans le cadre de la crise pour les personnes handicapées et les proches aidants" – [Voir le communiqué](#)

#### **Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministre chargé de l'Autonomie, 15 février 2021**

"Lancement du comité stratégique de lutte contre l'isolement des personnes âgées" – [Voir communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 15 février 2021**

"Le crédit d'impôt en faveur des services à la personne continuera à pouvoir concerner les activités hors du domicile" – [Voir le communiqué](#)

#### **Défenseure des droits, 12 février 2021**

"39 28 – Antidiscriminations.fr, le nouveau service de signalement et d'accompagnement des victimes de discriminations du défenseur des droits" – [Voir le communiqué](#) / Voir [Antidiscriminations.fr](#)

#### **CNSA, 11 février 2021**

"L'aide à la parentalité pour les personnes en situation de handicap" – [Voir le communiqué](#)

#### **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 10 février 2021**

"Installation du comité de pilotage national du projet EPoP" – [Voir le communiqué](#)

**Haute Autorité de santé -HAS, 10 février 2021**

"Avis relatif aux modifications des conditions d'inscription sur la liste des actes et prestations à la détection du génome du virus SARS-CoV-2 par technique de transcription inverse suivie d'une amplification (RT-PCR) sur prélèvement salivaire" – [Voir l'avis](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 10 février 2021**

"Les plateformes de coordination et d'orientation TND. Repérage et diagnostic précoce" – [Voir le communiqué](#)

**FIRAH, 10 février 2021**

"Lauréats des Appels à projets 2020" – [Découvrez les lauréats](#)

**Haute Autorité de santé -HAS, 9 février 2021**

"L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel" – [Voir la note de cadrage](#)

**Creai Hauts-de-France, 9 février 2021**

Lancement du comité de pilotage national du "projet EPoP (Empowerment and Participation of People with disability) " – [Voir le communiqué](#)

**Ministère des Solidarités et de la Santé, 9 février 2021**

"Coronavirus (Covid-19). Etablissements médicaux sociaux pour personnes handicapées. Adaptation des mesures de protection dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap face à la propagation de nouvelles variantes du SARS-COV-2" – [Voir la recommandation](#)

**CNSA, 9 février 2021**

"La vaccination contre la Covid-19" – [Voir le communiqué](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 8 février 2021**

"Journée internationale de l'épilepsie". Discours de Madame Sophie Cluzel – [Voir le discours](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 8 février 2021**

"Accélération de la campagne de vaccination à destination des résidents et des professionnels dans les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) grâce aux livraisons de vaccins AstraZeneca" – [Voir le communiqué](#)

**CNSA, 5 février 2021**

"Lancement du projet EPoP" – [Voir le communiqué](#)

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques -Drees, 5 février 2021**

Nouveau site internet – [Voir le site](#)

**CNSA, 4 février 2021**

"Mieux connaître les personnes atteintes de surdicécité" – [Voir la fiche](#)

**CNSA, 4 février 2021**

"Education thérapeutique du patient : l'exemple de la maladie de Parkinson" – [Voir la fiche](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 3 février 2021**

"Reprise de l'entreprise adaptée EARTA par APF France HANDICAP" – [Voir le communiqué](#)

**Santé publique France, 2 février 2021**

"Covid-Prev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de Covid-19 – [Voir les résultats](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 1er février 2021**

"DuoDay 2020 : on vous consulte". Questionnaire en ligne jusqu'au 28 février 2021 – [Répondre au questionnaire](#)

**Conférence nationale des directeurs d'établissements pour personnes âgées et handicapées -CNDEPAH, février 2021**

"L'après vaccination dans les Ehpad, les USLD et les Résidences Autonomie : propositions d'inflexions des mesures individuelles et/ou collectives" – [Voir le communiqué](#)

**Région Hauts-de-France, février 2021**

"Ma S@nté 2.0, c'est quoi ? – [Voir le projet](#)

**Fonds FHF Recherche & Innovation avec le soutien de Sham et La Poste, février 2021**

"Guide Hospi'Up" – [Voir le guide](#)

**RATP, 29 janvier 2021**

"La RATP édite 150 Atlas du réseau métro en braille, à destination des formateurs, associations et école de jeunes aveugles" – [Voir le communiqué](#)

**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 18 janvier 2021**

"Lancement de la réforme pour un meilleur accès aux aides techniques : Installation du Comité de pilotage" – [Voir le communiqué](#)

**Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France -FISAF, décembre 2020**

"Référentiel de l'accompagnement à la scolarisation inclusive des jeunes en situation de handicap sensoriel et Dys" – [Voir le référentiel](#)

**Appel à projets, appel à contributions...**

**IReSP, CNSA, 12 février 2021**

Lancement de 4 Appels à projets "Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap". Date limite de dépôt de candidature : 31 mai 2021. Webinaire de lancement des appels : 18 mars 2021 – Lire les appels [IReSP](#) / [CNSA](#)

**CNAV, 4 février 2021**

"La maltraitance envers les aînés : Définitions, action publique et expériences des acteurs" : Appel à articles pour le numéro 168 de la revue Gérontologie et Société pour une publication en juin 2022. Envoi des propositions de contribution jusqu'au 1er juin 2021 – [Lire l'appel](#)

**Défenseur des droits, février 2021**

Prix de thèse 2021. Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 30 avril 2021 – [Lire l'appel](#)

**Publisocial, Portail des publications institutionnelles et scientifiques, février 2021**

"L'hôpital : réformes, crises et résistances" : Appel à contribution pour le numéro d'octobre-décembre 2021 de la Revue française des affaires sociales. Date limite de soumission : 26 avril 2021 – [Lire l'appel](#)

**Fondation Paul Bennetot, fondation du Groupe Matmut, 27 janvier 2021**

Appel à projets 2021 "Traumatologie et dépendance. Soutenir la recherche et l'innovation en traumatologie, post traumatologie et dépendance". Date limite de dépôt de candidature : 26 avril 2021 – [Lire l'appel](#)

**Fondation de la Mutuelle Générale, 15 janvier 2021**

"La recherche d'outils numériques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives". Date limite de dépôt de candidature : 15 mars 2021 – [Lire l'appel](#)

**Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes et membres associés -Cippe, 2 janvier 2021**

"Prix Geneviève Haag". Soumission à adresser auprès de : [contact@cippautisme.org](mailto:contact@cippautisme.org) / [Voir le site](#)



## Colloques, congrès...

### **26 février 2021 (Webinaire)**

"Nouvelles recherches, nouvelles perspectives" : Webinaire organisé dans le cadre des séminaires Corps et prothèses pour l'année 2021 – [En savoir plus](#)

### **17 mars 2021 (En ligne)**

"Ressources numériques adaptées : matériels et logiciels pour la scolarisation des élèves handicapés" : Exposition organisée par l'Observatoire des ressources numériques adaptées -Orna de l'INS-HEA – [En savoir plus](#)

### **18 et 19 mars 2021 (Visioconférence)**

"Enfants polyhandicapés et action précoce" : Journées nationales organisées par l'Anecamsp – [En savoir plus](#)

### **Rennes, du 23 au 26 mars 2021**

"Transformation de l'offre sociale et médico-sociale dans le secteur du handicap" : Formation continue organisée par l'EHESP – [En savoir plus](#)

### **29 et 30 mars 2021 (100 % digital)**

2ème édition de l'Université du réseau des référents handicap 2021. Face à la crise, les acteurs du handicap en entreprise s'adaptent et se mobilisent ! : organisé par l'Agefiph – [En savoir plus](#)

---

## AGENDA INTERNATIONAL

## Colloques, congrès...

### **19 et 20 mars 2021 (Visioconférence)**

Colloque de la 16ème Journée mondiale de la Trisomie 21 : Organisé par l'AFRT – [En savoir plus](#)

### **Bron, 26 et 27 mars 2021**

Salon international de l'autisme 2021 – [En savoir plus](#)

---

*Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à [bibliotheque@ehesp.fr](mailto:bibliotheque@ehesp.fr)*

**Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris**

**20, avenue George Sand,**

**93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50**

**En savoir plus sur le [service documentation](#)**

**[Bibliotheque.paris@ehesp.fr](mailto:Bibliotheque.paris@ehesp.fr)**

[S'abonner](#) / [Se désabonner](#)